AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE PAYS DE LA LOIRE

Filière prairies en Pays de la Loire

Choisir ses espèces prairiales

Il n'existe pas d'espèces ou de variétés idéales pour composer une prairie. Le meilleur choix est celui qui répond le mieux au contexte du système fourrager et à son milieu.

Les questions pour faire les bons choix

- Quelle est la durée envisagée pour ma prairie ?
- Dans quel type de sol j'implante ?
- Quelle est l'utilisation prévue de la prairie ? pâture, fauche, mixte.
- A quelle période j'ai besoin d'herbe ? tôt au printemps, à l'automne…
- Pour quels animaux valorisateurs ? espèces animales, besoins physiologiques.

Diversifier ses prairies

A l'échelle de l'exploitation, **la diversification des prairies concerne à la fois les types de prairies et la composition floristique au sein d'une prairie donnée**. Pour sécuriser la production d'herbe, il est nécessaire de jouer la complémentarité entre les types de prairies: prairies plus précoces pour engager la mise à l'herbe au printemps, des prairies plus tardives en sol hydromorphe, des légumineuses de fauche...

Diversifier la composition floristique de sa prairie, c'est passer d'une prairie d'association simple (une ou deux graminées et une légumineuse) à des prairies multi-espèces. Celles-ci sont constituées de plusieurs graminées associées à plusieurs légumineuses. Cette diversité augmente la robustesse et la pérennité. De plus, les rendements obtenus en prairies multi-espèces sont supérieurs aux prairies d'association simples en cas d'aléas climatiques ou de sol à contraintes.

Miser sur les légumineuses

Au-delà du choix entre une association simple (1 ou 2 graminées combinées à 1 ou 2 légumineuses) et une prairie multi-espèces, associer des légumineuses dans les prairies a largement démontré son efficacité technique et économique dans les exploitations. Les légumineuses amènent une **valeur alimentaire plus constante et élevée**. Elles favorisent l'ingestion et offrent une grande **souplesse d'exploitation**. Le rôle de **moteur azoté** de la légumineuse permet d'économiser de l'azote dans la conduite de la prairie.

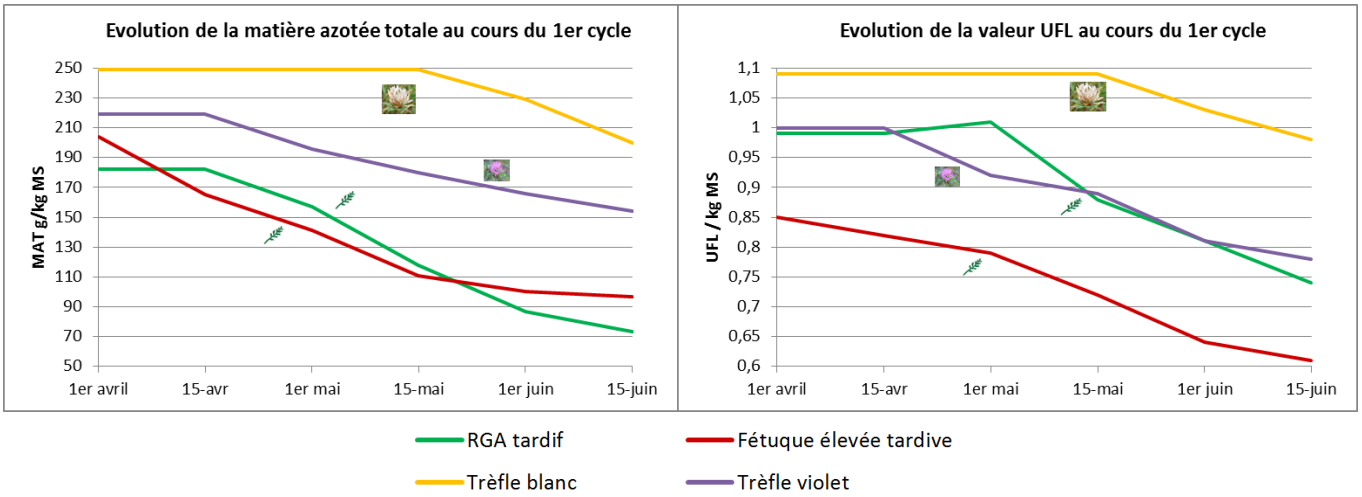

La conduite d'exploitation de la prairie impacte davantage la valeur alimentaire du fourrage récolté ou pâturé que les valeurs intrinsèques des graminées composant le mélange.

Caractéristiques des principales espèces fourragères

		Type de sol				Climat (T°)		Utilisation		
Espèce	**Pérennité**	**Alternance hydrique**	**Hydromorphe**	**Séchant**	**Sain et profond**	**Fortes**	**Basses**	**Fauche**	**Mixte**	**Pâture**
RGI	*6 à 18 mois*									
RGH	*2 à 3 ans*									
RGA	*5 ans*									
Dactyle	*5 ans et +*									
Fétuque élevée	*5 ans et +*									
Fétuque des prés	*3 à 4 ans*									
Fléole des prés	*5 ans*									
Pâturin des prés	*5 ans et +*									
Brôme cathartique	*3 à 4 ans*									
Brôme sitchensis	*3 à 4 ans*									
Trèfle blanc	*5 ans*									
Trèfle hybride	*3 ans*									
Trèfle violet	*2 ans*									
Luzerne	*4 à 5 ans*									
Lotier	*5 ans*									
Sainfoin	*3 à 4 ans*									
Chicorée	*3 à 4 ans*									
Plantain	*3 à 4 ans*									

Espèce bien adaptée — Espèce possible — Espèce inadaptée

Source Groupe Prairies Pays de la Loire – Projet PEREL 2014 – www.perel.paysdelaloire.chambagri.fr

Quelques points de vigilance sur certaines espèces

Le dactyle

Privilégier les cycles rapides au pâturage.

Peut avoir tendance à dominer le mélange en conditions sèches.

La fétuque élevée

Impératif de choisir des variétés à feuilles souples pour le pâturage.

Le trèfle blanc

Choisir le type botanique (taille et agressivité) en fonction des graminées présentes dans le mélange.

Espèces agressives et peu pérennes : ray-grass hybride, trèfle violet, trèfle hybride

Espèces agressives qui peuvent être intégrées à un mélange de longue durée dans le but d'augmenter la productivité la 1ère année. Cependant, ces espèces ont une faible pérennité qui engendre des vides dans les mélanges en fin de vie.

Les brômes

Eviter les épiaisons car gestion délicate des levées de dormance dans la rotation.

La luzerne

Plante très sensible aux sols compactés.

Inoculation indispensable sur les sols acides.

La chicorée

Espèce bisannuelle qui monte à tiges après un hiver. A partir de l'année 2, nécessite une pression de pâturage élevée pour bien gérer les tiges (montée de mai à août).

Le plantain lancéolé

Supporte mal une forte compaction du sol.

Quelques exemples d'adéquation espèces prairiales / espèces animales

- Peu de légumineuses pour les vaches laitières taries ;
- Dactyle bien adapté à la pression de pâturage des brebis ;
- Préférer des variétés de trèfle blanc (TB) peu agressives pour les équins ;
- Lotier : espèce non météorisante.

Les prairies multi-espèces

Leurs atouts :

- Une production souvent plus élevée que les associations simples type RGA-TB ;
- une variabilité de production entre les années atténuée ;
- une adaptation au pâturage et à la fauche ;
- un fourrage de qualité régulier sur l'année grâce à une bonne contribution des légumineuses ;
- une bonne adaptation à la variabilité intra parcellaire ;
- pérennité et robustesse face aux aléas climatiques.

Propositions de mélanges multiespèces (kg par hectare)

Sol	Alternance hydrique (a)		Hydromorphe		Séchant Acide		Séchant Calcaire		Sain et profond	
Mode d'exploitation (dominant)	P	F	P	F	P	F	P	F	P	F
Brome					(f)	(f)				
Dactyle						(g)		8		
Fétuque des prés			5	3					4	
Fétuque élevée (b)	9	13	(h)	9	12	12	12			12
Fléole des prés			3	3						3
Pâturin des prés (d)	3		3		3		3		3	
RGA demi-tardif ou Intermédiaire (e)	7	5			4	4	4	4		
RGA tardif (e)			8	4					13	4
Lotier corniculé	3	3	3	4	3	4	5	3		
Luzerne						6		12		5
Sainfoin								(i)		
Trèfle blanc	3	3	3		3		3		4	
Trèfle hybride	3	3	3	4	3				3	
Trèfle violet						3				3
Total kg semences	28	27	28	27	28	27	27	27	27	27

Tableau extrait du guide régional Prairies Multiespèces.

P	Pâturage (mode d'exploitation dominant)
F	Fauche (mode d'exploitation dominant)
	Espèce déconseillée
	Espèce envisageable mais non retenue dans la proportion présentée
35	Espèce dominante (avec une forte contribution à la production fourragère)
10	Espèce d'accompagnement (dont on attend un autre rôle que strictement productif)
pH>6	Sous réserve de chaulage et inoculation

(a)	Mouillé l'hiver - séchant l'été
(b)	Variété à feuilles souples
(d)	Variété à bonne aptitude fourragère
(e)	Variété diploïde en fauche
(f)	Sur sables, en remplacement de la fétuque élevée, avec une dose de semences augmentée de 10 kg
(g)	Peut remplacer la fétuque élevée : notons que le dactyle est une fois installé, une espèce agressive, peu sociable. Le choix est à adapter au comportement constaté sur l'exploitation.
(h)	Peut remplacer la fétuque des prés.
(i)	Peut remplacer la luzerne avec augmentation de la dose de semences de 10 kg

Les associations simples

Propositions de mélanges de courte ou moyenne durée (en kg par hectare)

Pérennité	6 mois	18 mois	30 mois
	Tout type de sol		
RGI	10[a]	10[b]	
RGH			10[c]
Trèfle incarnat	10	4	4
Trèfle violet		10	10

[a] *variété alternative diploïde*

[b] *pour une utilisation pâture, préférer une variété tétraploïde à 13 kg*

[c] *pour une utilisation pâture, préférer une variété type anglais*

Propositions de mélanges longue durée (en kg par hectare)

	Alternance hydrique			Hydromorphe			Séchant					Sain				
	P	F	P+F	P	F	P+F	P	F			P+F	P	F			P+F
RGA[a]	14	8	8	14		8	12				8	21				14
Fétuque élevée	6	12	12		15	12	8			10	12				10	6
Dactyle								3								
Fléole des prés					5								5			
Fétuque des prés				6												
Brôme									30					30		
Trèfle blanc	4[b]		4[b]	3[b]		4[b]	4				4	3				4
Trèfle hybride		4			4											
Luzerne								15	15	15			15	15	15	

[a] *Choisir une variété diploïde dans les mélanges orientés fauche et la combinaison d'une variété diploïde et d'une variété tétraploïde dans les mélanges orientés pâturage ou mixte*

[b] *Le trèfle blanc peut être remplacé ou complété par du trèfle hybride*

Pour vous aider dans la composition de vos prairies :

- Guide pratique « La prairie multi-espèces » ;
- Dépliant AFPF « Préconisations agronomiques pour les mélanges de semences pour prairies en France ».

L'installation d'une nouvelle prairie n'est jamais acquise. Les espèces sélectionnées peuvent se montrer décevantes dans des milieux à fortes contraintes. Il est préférable de travailler sur les pratiques pour améliorer la flore et la productivité de la prairie avant d'envisager son renouvellement complet.

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE PAYS DE LA LOIRE

CONTACTS

Stéphanie GUIBERT, CA53 – 02.43.67.38.70 – stephanie.guibert@mayenne.chambagri.fr
Jean-Luc GAYET, CA44 - 02.53.46.63.19 - jean-luc.gayet@loire-atlantique.chambagri.fr
Aude BRACHET, CA49 – 02.41.96.76.20 - aude.brachet@maine-et-loire.chambagri.fr
Bénédicte BLIN, CA72 – 02.43.29.24.27 - benedicte.blin@sarthe.chambagri.fr
Grégoire DUFOUR, CA85 – 02.51.36.82.31 - gregoire.dufour@vendee.chambagri.fr

Réalisation - Création et illustrations : Conseillers prairies des chambres d'agriculture des Pays de la Loire - Edition : juin 2017